



Luxembourg, le 14/11/2022

## LA MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DU CLIMAT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Vu le règlement (UE) No 528/2012 du Parlement Européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides ;

Vu le règlement d'exécution modifié (UE) No 414/2013 précisant une procédure relative à l'autorisation des « mêmes produits biocides »<sup>1</sup> ;

Conformément aux articles 3 et 5 du règlement d'exécution précité ;

Vu la loi modifiée du 4 septembre 2015 relative aux produits biocides ;

Vu la procédure d'autorisation BC-KQ045860-23 du 12/12/2018, relative à l'autorisation de mise sur le marché de la famille de produits biocides dénommée « Oxena family » ;

Conformément au rapport d'évaluation et au résumé des caractéristiques de la famille de produits biocides y relatifs ;

Vu la demande d'autorisation en vertu du règlement d'exécution modifié (UE) No 414/2013, présentée le 20/12/2018 par LCI Sàrl Flowey, 2, ZAC Klengbousbiërg, L-7795 Bissen, Luxembourg, tendant à obtenir l'autorisation de mise sur le marché pour la famille de produits biocides dénommée « Flowey family » ;

Vu la procédure BC-KQ047435-22 ;

### Arrête :

**Art.1<sup>er</sup>** – En application de l'article 19, paragraphes (1) à (4), du Règlement (EU) 528/2012, l'autorisation de la famille de produits biocides « **Flowey family** » est accordée conformément au dossier produit à l'appui de la demande d'autorisation. Le dossier de demande fait partie intégrante de la présente autorisation.

L'autorisation porte le N° **202/22/L-M00-000** (R4BP asset LU-0021326-0000) et couvre la mise sur le marché de la famille de produits biocides:

### **Flowey family**

**Art.2** – Conformément à l'article 17 du règlement 528/2012 et aux articles 5 et 7 du règlement d'exécution modifié (UE) No 414/2013, la période de validité de l'autorisation N° **202/22/L-M00-000** prend fin le **16/02/2032**.

**Art.3** – La mise sur le marché et l'utilisation des produits sont soumises aux conditions et restrictions énoncées le résumé des caractéristiques du produit annexé.

<sup>1</sup> Règlement d'exécution (UE) No 414/2013 de la Commission du 6 mai 2013 précisant une procédure relative à l'autorisation des mêmes produits biocides conformément au règlement (UE) n o 528/2012 du Parlement européen et du Conseil

La classification, l'étiquetage et, s'il y a lieu, la notice explicative doivent répondre aux exigences de l'article 69 du règlement 528/2012<sup>2</sup>. Les langues officielles éligibles sont les langues allemande ou française. L'étiquetage, l'emballage et, s'il y a lieu, la notice explicative doivent en particulier porter les mentions figurant à l'annexe, qui fait partie intégrante de la présente autorisation.

**Art.4** – Le cas échéant, le dossier de demande doit être complété par la soumission d'études complémentaires, postérieures à l'autorisation, conformément aux conditions énoncées.

Le détenteur de l'autorisation doit fournir la preuve que les susdites données ont été introduites dans les délais prédéfinis et doit le cas échéant informer l'autorité compétente luxembourgeoise du résultat de l'évaluation de ces données.

**Art.5** – En vertu de l'article 52 du Règlement (EU) 528/2012, les stocks restants de produits biocides dont les conditions de mise sur le marché sont modifiées par la présente autorisation ne peuvent plus être mis à disposition sur le marché 180 jours après la date de la présente autorisation.

Leur utilisation est interdite 360 jours après la date de la présente autorisation.

**Art.6** – Une demande de renouvellement d'une autorisation doit être présentée auprès de l'autorité compétente au moins 550 jours avant l'expiration de l'autorisation.

**Art.7** – Le titulaire de l'autorisation effectue préalablement à la mise à disposition du produit sur le marché la déclaration des données pertinentes au Centre Antipoisons<sup>3</sup>, conformément aux instructions jointes en annexe.

Les appelants à partir du Luxembourg peuvent joindre le Centre Antipoisons 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 sous le numéro de téléphone (+352) 8002 5500. Ce numéro doit normalement aussi apparaître sous la section 1.4 «Numéro de téléphone d'appel d'urgence» de la fiche de données de sécurité du produit.

**Art.8** – L'autorisation pourra être retirée en cas du non-respect des dispositions de la présente autorisation. Les conditions afférentes à la présente autorisation pourraient être changées suivant les conclusions relatives aux études requises.

#### **Informations :**

- Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2015, aucun produit biocide ne peut être mis à disposition sur le marché européen si le fabricant ou l'importateur de chaque substance active contenue dans le produit ou, le cas échéant, l'importateur du produit biocide, n'est inscrit sur la liste visée à l'article 95 du Règlement UE n° 528/2012.
- En vertu de la loi du 4 septembre 2015, une obligation d'enregistrement s'applique **aux vendeurs de produits biocides dont l'usage est réservé à l'utilisateur professionnel**. Cette obligation s'applique aussi bien aux vendeurs de produits biocides sis au Luxembourg, qu'aux vendeurs étrangers qui vendent de tels produits biocides directement à l'utilisateur final luxembourgeois à partir de l'étranger.

<sup>2</sup> Règlement (UE) No 528/2012 du Parlement Européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides

<sup>3</sup> Selon l'article 73 du règlement (UE) n° 528/2012, l'article 45 du règlement (CE) n° 1272/2008<sup>3</sup> s'applique aux produits qui tombent sous l'égide du règlement (UE) n° 528/2012. Au Luxembourg, la mise en œuvre du susdit article 45 est une compétence du Ministère de la Santé. Ce dernier a confié l'exécution des tâches découlant de l'article 45 au *Centre Antipoisons de Bruxelles* par le biais d'une convention.

La déclaration peut être introduite moyennant un formulaire disponible sur simple demande à l'adresse : [biocides@aev.etat.lu](mailto:biocides@aev.etat.lu). Toutes questions peuvent également être adressées à cette adresse e-mail. Le titulaire d'autorisation est prié de diffuser la présente information en aval de sa chaîne de distribution.

La présente décision est susceptible d'un **recours en réformation devant le tribunal administratif**. Le délai de recours est de 40 jours à partir de la notification de la présente décision. Le recours est à former par requête signée d'un avocat à la Cour (inscrit à la liste I ou V des tableaux dressés par le conseil de l'Ordre des avocats).

Dans le même délai, vous pouvez adresser un **recours gracieux** par écrit à la **Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable**. Dans ce cas, le délai pour introduire le recours en réformation devant le tribunal administratif est suspendu. Si dans les 3 mois à compter de l'introduction du recours gracieux une nouvelle décision intervient ou si aucune décision n'intervient, un nouveau délai de 40 jours pour introduire le recours en réformation devant le tribunal administratif commence à courir.

Vous pouvez également introduire une **réclamation auprès du Médiateur - Ombudsman**. Veuillez noter que cette réclamation n'interrompt ni ne suspend les délais légaux des recours gracieux et contentieux. Le Médiateur - Ombudsman ne peut pas modifier la décision prise, mais peut intervenir auprès de l'autorité compétente afin d'essayer de trouver un arrangement.

Pour plus d'informations concernant vos droits en matière de recours, il vous est loisible de consulter la rubrique «Recours contre un acte administratif» sur le site ci-après : <https://guichet.public.lu/fr.html>

Pour la Ministre de l'Environnement, du Climat et  
du Développement durable



Marianne MOUSEL  
Premier Conseiller de Gouvernement

**Annexe(s) :**

- 1) résumé des caractéristiques d'une famille de produits biocides
- 2) instructions pour la déclaration auprès du Centre Antipoisons





**Annexe à l'autorisation N° 202/22/L-M00-000**

**- VERSION DU 14/11/2022 -**

**RESUME DES CARACTERISTIQUES D'UNE FAMILLE DE PRODUITS BIOCIDES**

**Nom de la famille : Flowey family**

Type de produit(s) : 2, 4

N° d'autorisation : 202/22/L-M00-000

R4BP Asset number : LU-0021326-0000

<b>1. Informations administratives</b> .....	<b>6</b>
1.1. Nom de la famille de produits .....	6
1.2. Type(s) de produit .....	6
1.3. Détenteur de l'autorisation .....	6
1.4. Fabricant(s) du produit .....	6
1.5. Fabricant(s) de la substance active .....	6
<b>2. Composition et formulation de la famille de produits</b> .....	<b>7</b>
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition de la famille de produits.....	7
2.2. Type(s) de formulation .....	8
<b>PARTIE 2 – NIVEAU D'INFORMATIONS 2 – META-RCP</b> .....	<b>9</b>
<b>1. Informations administratives Meta-RCP 01</b> .....	<b>9</b>
1.1. Identifiant du Meta-RCP .....	9
1.2. Suffixes au numéro d'autorisation ou de notification.....	9
1.3. Type(s) de produit .....	9
<b>2. Composition du Meta-RCP</b> .....	<b>9</b>
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du meta-RCP.....	9
2.2. Type de formulation .....	9
<b>3. Mentions de danger et conseils de prudence du meta-RCP</b> .....	<b>9</b>
<b>4. Utilisation(s) autorisée(s) du meta-RCP 01</b> .....	<b>10</b>
4.1. Descriptions de l'utilisation N° 1 .....	10
4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 1 .....	11
4.1.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 1 .....	11
4.1.3. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement .....	12
4.1.4. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage .....	12
4.1.5. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales.....	12

4.2.	Descriptions de l'utilisation N° 2 .....	12
4.2.1.	Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 2 .....	13
4.2.2.	Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 2 .....	13
4.2.3.	Si spécifique à l'utilisation N° 2: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement .....	13
4.2.4.	Si spécifique à l'utilisation N° 2: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage .....	13
4.2.5.	Si spécifique à l'utilisation N° 2: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales .....	13
4.3.	Descriptions de l'utilisation N° 3 .....	14
4.3.1.	Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 3 .....	14
4.3.2.	Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 3 .....	14
4.3.3.	Si spécifique à l'utilisation N° 3: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement .....	15
4.3.4.	Si spécifique à l'utilisation N° 3: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage .....	15
4.3.5.	Si spécifique à l'utilisation N° 3: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales .....	15
<b>5.</b>	<b>Instructions d'utilisation générales pour le meta-RCP 01 .....</b>	<b>15</b>
5.1.	Consignes d'utilisation .....	15
5.2.	Mesures de gestion des risques .....	15
5.3.	Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement .....	15
5.4.	Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage .....	16
5.5.	Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales .....	16
<b>6.</b>	<b>Autres informations.....</b>	<b>16</b>
<b>7.</b>	<b>Informations administratives Meta-RCP 02 .....</b>	<b>16</b>
7.1.	Identifiant du Meta-RCP .....	16
7.2.	Suffixes au numéro d'autorisation ou de notification .....	16
7.3.	Type(s) de produit .....	16
<b>8.</b>	<b>Composition du Meta-RCP .....</b>	<b>17</b>
8.1.	Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du meta-RCP .....	17
8.2.	Type de formulation .....	17
<b>9.</b>	<b>Mentions de danger et conseils de prudence du meta-RCP .....</b>	<b>17</b>
<b>10.</b>	<b>Utilisation(s) autorisée(s) du meta-RCP 02 .....</b>	<b>18</b>
10.1.	Descriptions de l'utilisation N° 1 .....	18
10.1.1.	Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 1 .....	19
10.1.2.	Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 1 .....	19
10.1.3.	Si spécifique à l'utilisation N° 1: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement .....	19
10.1.4.	Si spécifique à l'utilisation N° 1: Instructions en vue d'une élimination sans	

danger du produit et de son emballage .....	19
10.1.5. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales .....	19
10.2. Descriptions de l'utilisation N° 2 .....	19
10.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 2 .....	20
10.2.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 2 .....	20
10.2.3. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement .....	21
10.2.4. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage .....	21
10.2.5. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales .....	21
10.3. Descriptions de l'utilisation N° 3 .....	21
10.3.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 3 .....	22
10.3.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 3 .....	22
10.3.3. Si spécifique à l'utilisation N° 3: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement .....	22
10.3.4. Si spécifique à l'utilisation N° 3: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage .....	23
10.3.5. Si spécifique à l'utilisation N° 3: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales .....	23
10.4. Descriptions de l'utilisation N° 4 .....	23
10.4.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 4 .....	24
10.4.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 4 .....	24
10.4.3. Si spécifique à l'utilisation N° 4: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement .....	24
10.4.4. Si spécifique à l'utilisation N° 4: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage .....	24
10.4.5. Si spécifique à l'utilisation N° 4: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales .....	24
10.5. Descriptions de l'utilisation N° 5 .....	24
10.5.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 5 .....	25
10.5.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 5 .....	25
10.5.3. Si spécifique à l'utilisation N° 5: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement .....	26
10.5.4. Si spécifique à l'utilisation N° 5: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage .....	26
10.5.5. Si spécifique à l'utilisation N° 5: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales .....	26
10.6. Descriptions de l'utilisation N° 6 .....	26
10.6.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 6 .....	27

10.6.2.	Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 6 .....	27
10.6.3.	Si spécifique à l'utilisation N° 6: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement .....	27
10.6.4.	Si spécifique à l'utilisation N° 6: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage .....	27
10.6.5.	Si spécifique à l'utilisation N° 6: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales .....	27
10.7.	Descriptions de l'utilisation N° 7 .....	27
10.7.1.	Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 7 .....	28
10.7.2.	Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 7 .....	28
10.7.3.	Si spécifique à l'utilisation N° 7: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement .....	28
10.7.4.	Si spécifique à l'utilisation N° 7: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage .....	29
10.7.5.	Si spécifique à l'utilisation N° 7: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales .....	29
<b>11.</b>	<b>Instructions d'utilisation générales pour le meta-RCP 02 .....</b>	<b>29</b>
11.1.	Consignes d'utilisation.....	29
11.2.	Mesures de gestion des risques .....	29
11.3.	Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement.....	29
11.4.	Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage .....	30
11.5.	Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales.....	30
<b>12.</b>	<b>Autres informations.....</b>	<b>30</b>
<b>13.</b>	<b>Informations administratives Meta-RCP 03 .....</b>	<b>30</b>
13.1.	Identifiant du Meta-RCP .....	30
13.2.	Suffixes au numéro d'autorisation ou de notification.....	30
13.3.	Type(s) de produit .....	30
<b>14.</b>	<b>Composition du Meta-RCP .....</b>	<b>30</b>
14.1.	Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du meta-RCP.....	30
14.2.	Type de formulation .....	31
<b>15.</b>	<b>Mentions de danger et conseils de prudence du meta-RCP .....</b>	<b>31</b>
<b>16.</b>	<b>Utilisation(s) autorisée(s) du meta-RCP 03 .....</b>	<b>32</b>
16.1.	Descriptions de l'utilisation N° 1 .....	32
16.1.1.	Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 1 .....	33
16.1.2.	Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 1.....	33
16.1.3.	Si spécifique à l'utilisation N° 1: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement .....	33
16.1.4.	Si spécifique à l'utilisation N° 1: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage .....	33
16.1.5.	Si spécifique à l'utilisation N° 1: Conditions de stockage et durée de	

conservation du produit dans des conditions de stockage normales .....	33
16.2. Descriptions de l'utilisation N° 2 .....	33
16.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 2 .....	34
16.2.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 2 .....	34
16.2.3. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement .....	34
16.2.4. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage .....	35
16.2.5. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales .....	35
16.3. Descriptions de l'utilisation N° 3 .....	35
16.3.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 3 .....	36
16.3.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 3 .....	36
16.3.3. Si spécifique à l'utilisation N° 3: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement .....	36
16.3.4. Si spécifique à l'utilisation N° 3: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage .....	36
16.3.5. Si spécifique à l'utilisation N° 3: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales .....	36
<b>17. Instructions d'utilisation générales pour le meta-RCP 03 .....</b>	<b>36</b>
17.1. Consignes d'utilisation .....	36
17.2. Mesures de gestion des risques .....	36
17.3. Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement .....	37
17.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage .....	37
17.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales .....	37
<b>18. Autres informations .....</b>	<b>37</b>
<b>PARTIE 3 – NIVEAU D'INFORMATIONS 3, PRODUITS INDIVIDUELS PAR META-RCP .....</b>	<b>38</b>
<b>1. Nom commercial (commerciaux), numéro et composition des produits individuels .....</b>	<b>38</b>

## PARTIE 1 – NIVEAU D'INFORMATIONS 1

### 1. Informations administratives

#### 1.1. Nom de la famille de produits

<b>Flowey family</b>
----------------------

#### 1.2. Type(s) de produit

Type de produit(s)	2, 4
--------------------	------

#### 1.3. Détenteur de l' autorisation

Nom et adresse du détenteur	<b>LCI Sàrl Flowey 2, ZAC Klengbousbiérg L-7795 Bissen, Luxembourg</b>
Numéro d'autorisation	<b>202/22/L-M00-000</b>
R4BP Asset number	<b>LU-0021326-0000</b>
Date de l'autorisation	<b>14/11/2022</b>
Date d'expiration de l'autorisation	<b>16/02/2032</b>

#### 1.4. Fabricant(s) du produit

Nom(s) et adresse(s) du fabricant	<b>LCI Sàrl Flowey 2, ZAC Klengbousbiérg L-7795 Bissen Luxembourg</b>
Adresse(s) du site de production	<b>LCI Sàrl Flowey 2, ZAC Klengbousbiérg L-7795 Bissen Luxembourg</b>

#### 1.5. Fabricant(s) de la substance active

Substance active	<b>Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (CAS: 7681-52-9)</b>
Nom(s) et adresse(s) du fabricant	<b>ARKEMA France 420 rue d'Estienne d'Orves 92705 Colombes Cedex France</b>
Adresse(s) du site de production	<b>ARKEMA, USINE DE JARRIE Route Nationale 85 38560 Jarrie France</b>
Substance active	<b>Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (CAS: 7681-52-9)</b>

Nom(s) et adresse(s) du fabricant	INOVYN Trade Services SA (agissant pour INOVYN Chlorvinyls Limited (UK)) Avenue des Olympiades 20 1140 Bruxelles Belgique
Adresse(s) du site de production	INOVYN FRANCE SAS 2, avenue de la république F-CS 10001 Cedex Tavaux France
Substance active	Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (CAS: 7681-52-9)
Nom(s) et adresse(s) du fabricant	KEM ONE Immeuble Le Quadrille, 19 rue Jacqueline Auriol F-69008 Lyon France
Adresse(s) du site de production	1. KEM ONE, Usine de Lavéra Ecopolis Lavera Sud, BP3 F-13117 Lavera Cedex France 2. KEM ONE, Usine de Saint Fons Quai Louis Aulagne, CS70035 F-69191 Saint Fons Cedex France
Substance active	Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (CAS: 7681-52-9)
Nom(s) et adresse(s) du fabricant	Nobian Industrial Chemicals B.V. Stationstraat NL-3800 Amersfoort Pays-Bas
Adresse(s) du site de production	Nobian Industrial Chemicals B.V. Stationstraat NL-3800 Amersfoort Pays-Bas

## 2. Composition et formulation de la famille de produits

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition de la famille de produits

Nom	IUPAC Nom	CAS / EC	teneur
<b>Substances actives</b>			
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium	Active chlorine released from sodium hypochlorite	7681-52-9 231-668-3	2.6 - 12.5 % m/m
<b>Substances non-actives</b>			

Amines, C12-14-alkyldimethyl, N-oxides	Amines, C12-14 (even numbered) - alkyldimethyl, N-oxides	308062-28-4	0 - 8 % m/m
Hydroxyde de sodium	Sodium hydroxide	1310-73-2 215-185-5	0 - 6.14 % m/m

## 2.2. Type(s) de formulation

Concentré soluble, liquide, à base d'eau.



## PARTIE 2 – NIVEAU D'INFORMATIONS 2 – META-RCP

### 1. Informations administratives Meta-RCP 01

#### 1.1. Identifiant du Meta-RCP

Flowey family - META 1: industries agroalimentaires

#### 1.2. Suffixes au numéro d'autorisation ou de notification

202/22/L-M01-000

#### 1.3. Type(s) de produit

4

### 2. Composition du Meta-RCP

#### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du meta-RCP

Nom	IUPAC Nom	CAS / EC	teneur
<b>Substances actives</b>			
Active chlorine released from sodium hypochlorite	Active chlorine released from sodium hypochlorite	7681-52-9 231-668-3	5-6.3 % m/m
<b>Substances non-actives</b>			
Amines, C12-14-alkyldimethyl, N-oxides	Amines, C12-14 (even numbered) - alkyldimethyl, N-oxides	308062-28-4	0-8 % m/m
Sodium hydroxide	Sodium hydroxide	1310-73-2 215-185-5	6-6.14 % m/m

#### 2.2. Type de formulation

Concentré soluble, liquide, à base d'eau.

### 3. Mentions de danger et conseils de prudence du meta-RCP

Mentions de danger	H290 - Peut être corrosif pour les métaux. H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH031 - Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique. EUH071 - Corrosif pour les voies respiratoires.
Conseils de prudence	P260 - Ne pas respirer les gaz/vapeurs. P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation. P273 - Éviter le rejet dans l'environnement. P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un

	<p>équipement de protection des yeux/du visage.  P301+P330+P331 - EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.  P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.  P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.  P321 - Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).  P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.  P391 - Recueillir le produit répandu.  P405 - Garder sous clef.  P501 - Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la législation nationale (centre de recyclage).</p>
Note	/

#### 4. Utilisation(s) autorisée(s) du meta-RCP 01

##### 4.1. Descriptions de l'utilisation N° 1

Tableau 1: Désinfection de surfaces dures en contact avec la nourriture

Type(s) de produit	PT4-Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	Désinfection de surfaces dures (par ex. sols, murs, mobilier, appareils) Utilisateur professionnel et industriel
Organismes cibles	Bactéries Levures Champignons
Domaine d'utilisation	Intérieur
Méthode d'application	Pulvérisation (uniquement avec pulvérisateur à gachette), essuyage (avec une serpillière), épongeage, brossage et versement (sans action mécanique).
Dose prescrite et fréquence d'application	Temps de contact: 15 min En condition de propreté: Bactéries/ levures (obligatoire): 573 mg/L*

	<p>Bactéries/ levures + champignons (optionnel): 2144 mg/L*</p> <p>En condition de saleté: Bactéries/ levures (obligatoire) + champignons: 4287 mg/L*</p> <p>*Dose exprimée en chlore actif</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<b>Professionnel et industriel</b>
Emballage(s)	<p>°Bidons en PEHD (5, 10, 20, 25, 30 L)</p> <p>°Bouteille en PEHD (5 L)</p> <p>°Fûts en PEHD (5, 10, 20, 30, 60, 200 L)</p> <p>°IBC en PEHD (1000 L)</p>

#### 4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 1

- Appliquer sans action mécanique sur les surfaces destinées à être traitées et couvrir toute la surface.
- Laisser agir pendant au moins 15 minutes, puis éponger/essuyer/brosser si nécessaire.

#### 4.1.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 1

- Pour l'application avec un pulvérisateur à gâchette puis un rinçage, porter des gants (matériau des gants à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une protection pour le corps (matériau à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), des lunettes de protection contre les produits chimiques et uniquement pendant le traitement un équipement de protection respiratoire contre les aérosols.

Pour une application par serpillière/brossage puis rinçage à la serpillière :

- Porter des gants (matériau des gants à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une protection pour le corps (matériau à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et des lunettes de protection contre les produits chimiques
- Une serpillière/brosse avec manche doit être utilisée pour appliquer la solution diluée afin d'éviter l'exposition au produit
- Ne pas plonger les mains dans la solution diluée.

Pour une application par essuyage puis rinçage :

- Porter des gants (matériau des gants à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une protection pour le corps (matériau à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et des lunettes de protection contre les produits chimiques
- Verser la solution directement sur la surface et essuyer avec un chiffon.

Pour une application par versage puis rinçage :

- Porter des gants (matériau des gants à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une protection pour le corps (matériau à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et des lunettes de protection contre les produits chimiques
- Eviter tout contact direct avec la solution à appliquer.

Pour les professionnels présents lors du traitement : Eviter la présence de personnes dans la zone de traitement pendant le processus de désinfection par pulvérisation à gâchette. S'il est nécessaire d'être présent, porter les mêmes EPR et EPI que l'utilisateur professionnel.

Pour le grand public :

- Eviter la présence de personnes dans la zone de traitement pendant le processus de désinfection par pulvérisation à gâchette.
- Ne pas toucher la surface tant qu'elle n'ait pas été rincée et qu'elle soit complètement sèche
- Eviter la présence d'enfants pendant la désinfection et jusqu'à ce que les surfaces soient rincées et sèches.
- Eviter la présence d'animaux pendant la désinfection et jusqu'à ce que les surfaces soient rincées et sèches.

4.1.3. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

/

4.1.4. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

/

4.1.5. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

## 4.2. Descriptions de l'utilisation N° 2

Tableau 2: Désinfection de surfaces dures en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux par Nettoyage En Place (NEP)

Type(s) de produit	PT4-Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	Désinfection des surfaces dures (par exemple, canalisations, tubes, membranes séparatrices/échangeurs d'ions et cuves d'équipements de remplissage ou similaires) en contact avec des denrées alimentaires et d'aliments pour animaux par circulation (NEP)  Utilisateur professionnel et industriel
Organismes cibles	Bactéries Levures Champignons
Domaine d'utilisation	Intérieur
Méthode d'application	Nettoyage en place par circulation
Dose prescrite et fréquence d'application	Temps de contact: 15 min

	<p>En condition de propreté:  Bactéries/ levures (obligatoire): 500 mg/L*  Bactéries + levures + champignons (optionnel): 2144 mg/L*</p> <p>En condition de saleté (hors industries laitières):  Bactéries/ levures (obligatoire) + champignons: 3779 mg/L*</p> <p>*Dose exprimée en chlore actif</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<b>Professionnel et industriel</b>
Emballage(s)	°Bidons en PEHD (5, 10, 20, 25, 30 L) °Bouteille en PEHD (5 L) °Fûts en PEHD (5, 10, 20, 30, 60, 200 L) °IBC en PEHD (1000 L)

#### 4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 2

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit lors d'applications dans les systèmes de production laitière et les salles de traite.

#### 4.2.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 2

- Pour l'entretien des circuits fermés, porter des gants (matériau des gants à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une protection pour le corps (matériau à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et des lunettes de protection contre les produits chimiques.
- Pour l'entretien des pompes de dosage, porter des gants (matériau des gants à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit); une protection pour le corps (matériau à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), des lunettes de protection contre les produits chimiques et un équipement de protection respiratoire contre les aérosols.

#### 4.2.3. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

/

#### 4.2.4. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

/

#### 4.2.5. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

### 4.3. Descriptions de l'utilisation N° 3

Tableau 3: Désinfection des surfaces internes des systèmes d'abreuvement

Type(s) de produit	PT4-Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	Désinfection des surfaces internes des systèmes d'abreuvement Utilisateur professionnel et industriel
Organismes cibles	Bactéries Levures Champignons
Domaine d'utilisation	Intérieur
Méthode d'application	Versement
Dose prescrite et fréquence d'application	En condition de propreté: Bactéries (obligatoire): 500 mg/L*, temps de contact: 5 min Bactéries + Levures (optionnel): 500 mg/L*, temps de contact: 15 min Bactéries + levures + champignons (optionnel): 2144 mg/L*, temps de contact: 15 min  En condition de saleté: Bactéries (obligatoire): 4287 mg/L*, temps de contact: 5 min Bactéries + levures + champignons (optionnel): 4287 mg/L*, temps de contact: 15 min  *Dose exprimée en chlore actif
Catégorie(s) d'utilisateurs	<b>Professionnel et industriel</b>
Emballage(s)	°Bidons en PEHD (5, 10, 20, 25, 30 L) °Bouteille en PEHD (5 L) °Fûts en PEHD (5, 10, 20, 30, 60, 200 L) °IBC en PEHD (1000 L)

#### 4.3.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 3

/

#### 4.3.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 3

- Pour l'entretien des circuits fermés, porter des gants (matériau des gants à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une protection pour le corps (matériau à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et des lunettes de protection contre les produits chimiques.

- Pour l'entretien des pompes de dosage, porter des gants (matériau des gants à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une protection pour le corps (matériau à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), des lunettes de protection contre les produits chimiques et un équipement de protection respiratoire contre les aérosols.

4.3.3. Si spécifique à l'utilisation N° 3: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

/

4.3.4. Si spécifique à l'utilisation N° 3: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

/

4.3.5. Si spécifique à l'utilisation N° 3: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

## 5. Instructions d'utilisation générales pour le meta-RCP 01

### 5.1. Consignes d'utilisation

- Les produits ne doivent pas être utilisés avec des acides ou de l'ammoniac
- Respecter le mode d'emploi
- Appliquer uniquement sur surfaces non poreuses

### 5.2. Mesures de gestion des risques

- Lors du mélange et du chargement du produit, porter des gants (matériau des gants à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une protection pour le corps (matériau à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et des lunettes de protection contre les produits chimiques.
- Rincer les surfaces après traitement.

5.3. Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
Si des symptômes apparaissent : Appeler le 112 ou une ambulance pour une assistance médicale.  
S'il n'y a pas de symptômes : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Immédiatement laver la peau abondamment à l'eau. Enlever ensuite les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
Continuer à laver la peau avec de l'eau pendant 15 minutes. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

• **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX** : Immédiatement rincer à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes.

Appeler le 112 ou une ambulance pour une assistance médicale.

Information pour le personnel médical/médecin : Il faut également rincer les yeux à plusieurs reprises en allant chez le médecin en cas d'exposition des yeux à des produits chimiques alcalins (pH > 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.

• **EN CAS D'INGESTION** : Immédiatement rincer la bouche. Donner à boire si la personne exposée est capable d'avaler. Ne PAS faire vomir. Appeler le 112 ou une ambulance pour une assistance médicale.

#### 5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Ne pas déverser les restes de produit sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (évier, toilettes) ou dans les égouts.

• Eliminer les restes de produit, son emballage et tout autre déchet, selon la réglementation locale.

#### 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales.

- Durée de conservation : 5 mois.
- Protéger du gel.
- Protéger le produit des rayons du soleil.
- Ne pas conserver au-delà de 30°C.

### 6. Autres informations

- Produits moussants
- Le demandeur doit donner des indications sur l'application du produit (dilution, quantité appliquée sur les surfaces, etc.) sur l'étiquette afin de garantir l'efficacité de celui-ci lors de son application.
- Le demandeur doit informer les utilisateurs du produit de l'existence de LMR pour les chlorates. Leur responsabilité pourra être engagée en cas de dépassement de ces LMR lors de contrôles effectués sur des denrées ayant été en contact avec des surfaces traitées avec un produit de la famille FLOWEY FAMILY.

### 7. Informations administratives Meta-RCP 02

#### 7.1. Identifiant du Meta-RCP

Flowey family - META 3: javel 2.6% professionnel

#### 7.2. Suffixes au numéro d'autorisation ou de notification

202/22/L-M02-000

#### 7.3. Type(s) de produit

2, 4

## 8. Composition du Meta-RCP

### 8.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du meta-RCP

Nom	IUPAC Nom	CAS / EC	teneur
<b>Substances actives</b>			
Active chlorine released from sodium hypochlorite	Active chlorine released from sodium hypochlorite	7681-52-9 231-668-3	2.6 % m/m
<b>Substances non-actives</b>			
Amines, C12-14-alkyldimethyl, N-oxides	Amines, C12-14 (even numbered) - alkyldimethyl, N-oxides	308062-28-4	0 % m/m
Hydroxyde de sodium	Sodium hydroxide	1310-73-2 215-185-5	0 % m/m

### 8.2. Type de formulation

Concentré soluble, liquide, à base d'eau.

## 9. Mentions de danger et conseils de prudence du meta-RCP

Mentions de danger	H290 - Peut être corrosif pour les métaux. H315 - Provoque une irritation cutanée. H318 - Provoque des lésions oculaires graves. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation. P273 - Éviter le rejet dans l'environnement. P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/... P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. P321 - Traitement spécifique (voir sur cette étiquette). P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. P362 + P364 - Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P391 - Recueillir le produit répandu. P501 - Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la législation nationale (centre de recyclage).
Note	/

## 10. Utilisation(s) autorisée(s) du meta-RCP 02

### 10.1. Descriptions de l'utilisation N° 1

Tableau 1: Désinfection des installations sanitaires

Type(s) de produit	PT2-Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	/
Organismes cibles	Bactéries Levures Champignons
Domaine d'utilisation	Intérieur  Secteur médical et non médical
Méthode d'application	Versement
Dose prescrite et fréquence d'application	<p>Domaine non médical:</p> <p>En condition de propreté:</p> <p>Bactéries (obligatoire): 403 mg/L*, temps de contact: 5 min</p> <p>Bactéries + levures (optionnel): 403 mg/L*, temps de contact: 15 min</p> <p>Bactéries + levures + champignons (optionnel): 1368 mg/L*, temps de contact: 15 min</p> <p>En condition de saleté:</p> <p>Bactéries (obligatoire): 2149 mg/L*, temps de contact: 5 min</p> <p>Bactéries + levures (optionnel): 2149 mg/L*, temps de contact: 15 min</p> <p>Bactéries + levures + champignons (optionnel): 4842 mg/L*, temps de contact: 15 min</p> <p>Domaine médical:</p> <p>En condition de propreté uniquement:</p> <p>Temps de contact: 15 min</p> <p>Bactéries / Levures (obligatoire): 547 mg/L*,</p> <p>Bactéries + levures + champignons (optionnel): 1368 mg/L*</p> <p>*Dose exprimée en chlore actif</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<b>Professionnel</b>
Emballage(s)	°Bouteilles en PEHD (1, 2, 5 L) °Bidons en PEHD (1, 2, 5, 10, 20, 25, 30 L) °Fûts en PEHD (1, 2, 5, 10, 20, 30, 60, 200, L)

IBC en PEHD (1000 L)

10.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 1

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit lors d'applications en conditions propres.
- Pour le secteur médical, en raison du temps de contact de 15 minutes, ne pas utiliser ce produit sur des surfaces susceptibles d'entrer en contact avec des patients et/ou du personnel médical et des surfaces fréquemment touchées par différentes personnes entraînant la transmission de micro-organismes au patient.

10.1.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 1

- Eviter le contact direct ou indirect avec la nourriture
- Pendant l'application, porter des lunettes de protection contre les produits chimiques

10.1.3. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

/

10.1.4. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

/

10.1.5. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

**10.2. Descriptions de l'utilisation N° 2**

Tableau 2: Désinfection de surfaces dures (secteur non médical)

Type(s) de produit	PT2-Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	/
Organismes cibles	Bactéries Levures Champignons
Domaine d'utilisation	Intérieur Secteur non médical

Méthode d'application	Pulvérisation, essuyage (avec une serpillière), épongeage, brossage et versement (sans action mécanique)
Dose prescrite et fréquence d'application	<p>En condition de propreté:</p> <p>Bactéries (obligatoire): 547 mg/L*, temps de contact: 5 min</p> <p>Bactéries + levures (optionnel): 547 mg/L*, temps de contact: 15 min</p> <p>Bactéries + levures + champignons (optionnel): 1368 mg/L*, temps de contact: 15 min</p> <p>En condition de saleté:</p> <p>Bactéries (obligatoire): 2188 mg/L*, temps de contact: 5 min</p> <p>Bactéries + levures (optionnel): 2188 mg/L*, temps de contact: 15 min</p> <p>Bactéries + levures + champignons (optionnel): 2462 mg/L*, temps de contact: 15 min</p> <p>*Dose exprimée en chlore actif</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<b>Professionnel</b>
Emballage(s)	<p>°Bouteilles en PEHD (1, 2, 5 L)</p> <p>°Bidons en PEHD (1, 2, 5, 10, 20, 25, 30 L)</p> <p>°Fûts en PEHD (1, 2, 5, 10, 20, 30, 60, 200, L)</p> <p>°IBC en PEHD (1000 L)</p>

#### 10.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 2

- Appliquer sans action mécanique sur les surfaces destinées à être traitées et couvrir toute la surface. Laisser agir pendant au moins 5 à 15 minutes (selon l'organisme cible), puis éponger/essuyer/brosser si nécessaire.
- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit lors d'applications en conditions propres.

#### 10.2.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 2

- Pour une application par pulvérisation à pression préalable, porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et un équipement de protection respiratoire contre les aérosols à minima APF4.
- Pour une application par pulvérisation avec un vaporisateur à gâchette, par serpillière, par essuyage, par brossage et par versage, porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.
- Pour les professionnels présents lors du traitement :
  - Eviter la présence de personnes dans la zone de traitement pendant le processus de désinfection par pulvérisateur à pression préalable et par pulvérisateur à gâchette. S'il est nécessaire d'être présent, porter les mêmes EPR et EPI que l'utilisateur professionnel.
  - Ne pas toucher la surface tant qu'elle n'est pas complètement sèche
- Pour le grand public :
  - Eviter la présence de personnes dans la zone de traitement pendant le processus de désinfection par pulvérisateur à pression préalable et par pulvérisateur à gâchette.
  - Ne pas toucher la surface tant qu'elle n'a pas été rincée et qu'elle soit complètement sèche

- Eviter la présence d'enfants pendant la désinfection et jusqu'à ce que les surfaces soient rincées et sèches.

- Eviter la présence d'animaux pendant la désinfection et jusqu'à ce que les surfaces soient rincées et sèches.

- Éviter le contact direct ou indirect avec la nourriture.

10.2.3. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

/

10.2.4. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

/

10.2.5. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

### 10.3. Descriptions de l'utilisation N° 3

Tableau 3: Désinfection de surfaces dures (secteur médical)

Type(s) de produit	PT2-Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	/
Organismes cibles	Bactéries Levures Champignons
Domaine d'utilisation	Intérieur Secteur médical
Méthode d'application	Pulvérisation, essuyage (avec une serpillère), épongeage, brossage et versement (sans action mécanique)
Dose prescrite et fréquence d'application	En condition de propreté: Temps de contact: 15 min Bactéries / Levures (obligatoire): 547 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel): 1368 mg/L*

	*Dose exprimée en chlore actif
Catégorie(s) d'utilisateurs	<b>Professionnel</b>
Emballage(s)	°Bouteilles en PEHD (1, 2, 5 L) °Bidons en PEHD (1, 2, 5, 10, 20, 25, 30 L) °Fûts en PEHD (1, 2, 5, 10, 20, 30, 60, 200, L) °IBC en PEHD (1000 L)

#### 10.3.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 3

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit.
- Appliquer sans action mécanique sur les surfaces destinées à être traitées et couvrir toute la surface.
- Laisser agir pendant au moins 15 minutes (selon l'organisme cible), puis éponger/essuyer/brosser si nécessaire.
- Pour le secteur médical, en raison du temps de contact de 15 minutes, ne pas utiliser ce produit sur des surfaces susceptibles d'entrer en contact avec des patients et/ou du personnel médical et des surfaces fréquemment touchées par différentes personnes entraînant la transmission de micro-organismes au patient.

#### 10.3.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 3

- Pour une application par pulvérisation à pression préalable, porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et un équipement de protection respiratoire contre les aérosols à minima APF4.
- Pour une application par pulvérisation avec un vaporisateur à gâchette, par serpillière, par essuyage, par brossage et par versage, porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.
- Pour les professionnels présents lors du traitement :
  - Eviter la présence de personnes dans la zone de traitement pendant le processus de désinfection par pulvérisateur à pression préalable et par pulvérisateur à gâchette. S'il est nécessaire d'être présent, porter les mêmes EPR et EPI que l'utilisateur professionnel.
  - Ne pas toucher la surface tant qu'elle n'est pas complètement sèche
- Pour le grand public :
  - Eviter la présence de personnes dans la zone de traitement pendant le processus de désinfection par pulvérisateur à pression préalable et par pulvérisateur à gâchette.
  - Ne pas toucher la surface tant qu'elle n'ait pas été rincée et qu'elle soit complètement sèche
  - Eviter la présence d'enfants pendant la désinfection et jusqu'à ce que les surfaces soient rincées et sèches.
- Eviter la présence d'animaux pendant la désinfection et jusqu'à ce que les surfaces soient rincées et sèches.
- Éviter le contact direct ou indirect avec la nourriture.

#### 10.3.3. Si spécifique à l'utilisation N° 3: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

/

10.3.4. Si spécifique à l'utilisation N° 3: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

/

10.3.5. Si spécifique à l'utilisation N° 3: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

#### 10.4. Descriptions de l'utilisation N° 4

Tableau 4: Désinfection de surfaces dures en contact avec la nourriture

Type(s) de produit	PT4-Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	Désinfection de surfaces dures (par ex. sols, murs, mobilier, appareils)
Organismes cibles	Bactéries Levures Champignons
Domaine d'utilisation	Intérieur
Méthode d'application	Pulvérisation, essuyage (avec une serpillère), épongeage, brossage et versement (sans action mécanique)
Dose prescrite et fréquence d'application	En condition de propreté: Temps de contact: 15 min Bactéries/ levures (obligatoire): 547 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel): 1368 mg/L*  En condition de saleté: Bactéries/ levures (obligatoire): 2188 mg/L*, temps de contact: 5 min Bactéries + levures + champignons (optionnel): 4842 mg/L*, temps de contact: 15 min  *Dose exprimée en chlore actif
Catégorie(s) d'utilisateurs	<b>Professionnel</b>
Emballage(s)	°Bouteilles en PEHD (1, 2, 5 L) °Bidons en PEHD (1, 2, 5, 10, 20, 25, 30 L) °Fûts en PEHD (1, 2, 5, 10, 20, 30, 60, 200, L) °IBC en PEHD (1000 L)

#### 10.4.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 4

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit lors d'applications en conditions propres.
- Appliquer sans action mécanique sur les surfaces destinées à être traitées et couvrir toute la surface.
- Laisser agir pendant au moins 5 à 15 minutes (selon l'organisme cible et l'état de salissure), puis éponger/essuyer/brosser si nécessaire.

#### 10.4.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 4

- Pour une application par pulvérisation à pression préalable, porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et un équipement de protection respiratoire contre les aérosols à minima APF4.
- Pour une application par pulvérisation avec un vaporisateur à gâchette, par serpillière, par essuyage, par brossage et par versage, porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.
- Pour les professionnels présents lors du traitement :
  - Eviter la présence de personnes dans la zone de traitement pendant le processus de désinfection par pulvérisateur à pression préalable et par pulvérisateur à gâchette. S'il est nécessaire d'être présent, porter les mêmes EPR et EPI que l'utilisateur professionnel.
  - Ne pas toucher la surface tant qu'elle n'est pas complètement sèche
- Pour le grand public :
  - Eviter la présence de personnes dans la zone de traitement pendant le processus de désinfection par pulvérisateur à pression préalable et par pulvérisateur à gâchette.
  - Ne pas toucher la surface tant qu'elle n'ait pas été rincée et qu'elle soit complètement sèche
  - Eviter la présence d'enfants pendant la désinfection et jusqu'à ce que les surfaces soient rincées et sèches.
- Eviter la présence d'animaux pendant la désinfection et jusqu'à ce que les surfaces soient rincées et sèches.
- Éviter le contact direct ou indirect avec la nourriture.

#### 10.4.3. Si spécifique à l'utilisation N° 4: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

/

#### 10.4.4. Si spécifique à l'utilisation N° 4: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

/

#### 10.4.5. Si spécifique à l'utilisation N° 4: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

### 10.5. Descriptions de l'utilisation N° 5

Tableau 5: Désinfection d'appareils/matériels par immersion/trempage

Type(s) de produit	PT4-Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	/
Organismes cibles	Bactéries Levures Champignons
Domaine d'utilisation	Intérieur  Denrées alimentaires et aliments pour animaux
Méthode d'application	Immersion / trempage
Dose prescrite et fréquence d'application	En condition de propreté:  Temps de contact: 15 min Bactéries / Levures (obligatoire): 547 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel): 1368 mg/L* En condition de saleté:  Temps de contact: 15 min Bactéries / Levures (obligatoire): 2188 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel): 4842 mg/L*  *Dose exprimée en chlore actif
Catégorie(s) d'utilisateurs	<b>Professionnel</b>
Emballage(s)	°Bouteilles en PEHD (1, 2, 5 L) °Bidons en PEHD (1, 2, 5, 10, 20, 25, 30 L) °Fûts en PEHD (1, 2, 5, 10, 20, 30, 60, 200, L) °IBC en PEHD (1000 L)

#### 10.5.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 5

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit lors d'applications en conditions propres.

#### 10.5.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 5

- Rincer les surfaces après traitement.
- Pour une application par trempage, porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

10.5.3. Si spécifique à l'utilisation N° 5: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

/

10.5.4. Si spécifique à l'utilisation N° 5: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

/

10.5.5. Si spécifique à l'utilisation N° 5: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

## 10.6. Descriptions de l'utilisation N° 6

Tableau 6: Désinfection d'appareils/matériels par immersion/trempage

Type(s) de produit	PT2-Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	/
Organismes cibles	Bactéries Levures Champignons
Domaine d'utilisation	Intérieur Secteur non médical
Méthode d'application	Immersion / trempage
Dose prescrite et fréquence d'application	<p>Domaine non médical</p> <p>En condition de propreté:            Bactéries (obligatoire): 547 mg/L*, temps de contact: 5 min            Bactéries + levures (optionnel): 547 mg/L*, temps de contact: 15 min            Bactéries + levures + champignons (optionnel): 1368 mg/L*, temps de contact: 15 min</p> <p>En condition de saleté:            Bactéries (obligatoire): 2188 mg/L*, temps de contact: 5 min            Bactéries + levures (optionnel): 2188 mg/L*, temps de contact: 15 min            Bactéries + levures + champignons (optionnel): 4842 mg/L*, temps de</p>

	contact: 15 min  *Dose exprimée en chlore actif
Catégorie(s) d'utilisateurs	<b>Professionnel</b>
Emballage(s)	°Bouteilles en PEHD (1, 2, 5 L) °Bidons en PEHD (1, 2, 5, 10, 20, 25, 30 L) °Fûts en PEHD (1, 2, 5, 10, 20, 30, 60, 200, L) °IBC en PEHD (1000 L)

#### 10.6.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 6

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit lors d'applications en conditions propres.

#### 10.6.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 6

- Rincer les surfaces après traitement.
- Pour une application par trempage, porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

#### 10.6.3. Si spécifique à l'utilisation N° 6: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

/

#### 10.6.4. Si spécifique à l'utilisation N° 6: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

/

#### 10.6.5. Si spécifique à l'utilisation N° 6: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

### 10.7. Descriptions de l'utilisation N° 7

Tableau 7: Désinfection de surfaces dures en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux par Nettoyage En Place (NEP)

Type(s) de produit	PT4-Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	Désinfection des surfaces dures (par exemple, canalisations, tubes, membranes séparatrices/échangeurs d'ions et cuves d'équipements de remplissage ou similaires) en contact avec des denrées alimentaires et d'aliments pour animaux par circulation (NEP)

Organismes cibles	Bactéries Levures Champignons
Domaine d'utilisation	Intérieur
Méthode d'application	Nettoyage en place par circulation
Dose prescrite et fréquence d'application	En condition de propreté: Temps de contact: 15 min Bactéries/ levures (obligatoire): 410 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel): 1094 mg/L*  En condition de saleté (hors industries laitières): Bactéries/ levures (obligatoire): 2188 mg/L*, temps de contact: 5 min Bactéries + levures + champignons (optionnel): 4842 mg/L*, temps de contact: 15 min  *Dose exprimée en chlore actif
Catégorie(s) d'utilisateurs	<b>Professionnel</b>
Emballage(s)	°Bouteilles en PEHD (1, 2, 5 L) °Bidons en PEHD (1, 2, 5, 10, 20, 25, 30 L) °Fûts en PEHD (1, 2, 5, 10, 20, 30, 60, 200, L) °IBC en PEHD (1000 L)

#### 10.7.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 7

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit lors d'applications en conditions propres.

#### 10.7.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 7

- Rincer les surfaces après traitement.
- Pour l'entretien des pompes de dosage, porter des gants (matériau des gants à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une protection pour le corps (matériau à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et des lunettes de protection contre les produits chimiques.
- Pour l'entretien des circuits fermés, porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

#### 10.7.3. Si spécifique à l'utilisation N° 7: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

/

10.7.4. Si spécifique à l'utilisation N° 7: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

/

10.7.5. Si spécifique à l'utilisation N° 7: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

## 11. Instructions d'utilisation générales pour le meta-RCP 02

### 11.1. Consignes d'utilisation

- Les produits ne doivent pas être utilisés avec des acides ou de l'ammoniac.
- Respecter le mode d'emploi.
- Appliquer uniquement sur surfaces non poreuses.

### 11.2. Mesures de gestion des risques

- Lors du mélange et du chargement du produit, porter des gants (matériau des gants à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une protection pour le corps (matériau à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et des lunettes de protection contre les produits chimiques.

### 11.3. Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Immédiatement laver la peau abondamment à l'eau. Enlever ensuite les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Continuer à laver la peau avec de l'eau pendant 15 minutes. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Immédiatement rincer à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes.
- Appeler le 112 ou une ambulance pour une assistance médicale.
- Information pour le personnel médical/médecin : Il faut également rincer les yeux à plusieurs reprises en allant chez le médecin en cas d'exposition des yeux à des produits chimiques alcalins (pH > 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.
- EN CAS D'INGESTION :
  - Immédiatement rincer la bouche. Donner à boire si la personne exposée est capable d'avalier. Ne PAS faire vomir. Appeler le 112 ou une ambulance pour une assistance médicale.
- EN CAS D'INHALATION : Si des symptômes apparaissent, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**11.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage**

- Ne pas déverser les restes de produit sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (évier, toilettes) ou dans les égouts.
- Éliminer les restes de produit, son emballage et tout autre déchet, selon la législation nationale (centre de recyclage).

**11.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales**

- Durée de conservation : 1 an.
- Protéger du gel.
- Protéger le produit des rayons du soleil.
- Ne pas conserver au-delà de 30°C.

**12. Autres informations**

- Produits moussants
- Le demandeur doit donner des indications sur l'application du produit (dilution, quantité appliquée sur les surfaces, etc.) sur l'étiquette afin de garantir l'efficacité de celui-ci lors de son application.
- Le demandeur doit informer les utilisateurs du produit de l'existence de LMR pour les chlorates. Leur responsabilité pourra être engagée en cas de dépassement de ces LMR lors de contrôles effectués sur des denrées ayant été en contact avec des surfaces traitées avec un produit de la famille FLOWEY FAMILY.

**13. Informations administratives Meta-RCP 03**

**13.1. Identifiant du Meta-RCP**

Flowey family - META 4: javel 2.6% non professionnel

**13.2. Suffixes au numéro d'autorisation ou de notification**

202/22/L-M03-000

**13.3. Type(s) de produit**

2, 4

**14. Composition du Meta-RCP**

**14.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du meta-RCP**

Nom	IUPAC Nom	CAS / EC	teneur
<b>Substances actives</b>			

Active chlorine released from sodium hypochlorite	Active chlorine released from sodium hypochlorite	7681-52-9 231-668-3	2.6 % m/m
<b>Substances non-actives</b>			
Amines, C12-14-alkyldimethyl, N-oxides	Amines, C12-14 (even numbered) - alkyldimethyl, N-oxides	308062-28-4	0 % m/m
Sodium hydroxide	Sodium hydroxide	1310-73-2 215-185-5	0 % m/m

#### 14.2. Type de formulation

Concentré soluble, liquide, à base d'eau.

#### 15. Mentions de danger et conseils de prudence du meta-RCP

Mentions de danger	<p>H290 - Peut être corrosif pour les métaux  H315 - Provoque une irritation cutanée.  H318 - Provoque des lésions oculaires graves.  H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  EUH206 - Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).</p>
Conseils de prudence	<p>P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation.  P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.  P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/...  P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.  P321 - Traitement spécifique (voir sur cette étiquette.).  P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.  P362 + P364 - Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  P391 - Recueillir le produit répandu.  P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément à la législation nationale (centre de recyclage).  P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  P102 - Tenir hors de portée des enfants.  P103 - Lire l'étiquette avant utilisation.</p>
Note	/

## 16. Utilisation(s) autorisée(s) du meta-RCP 03

### 16.1. Descriptions de l'utilisation N° 1

Tableau 1: Désinfection des installations sanitaires

Type(s) de produit	PT2-Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	/
Organismes cibles	Bactéries Levures Champignons
Domaine d'utilisation	Intérieur  Secteur médical et non médical
Méthode d'application	Versement
Dose prescrite et fréquence d'application	<p>Domaine non médical:</p> <p>En condition de propreté:</p> <p>Bactéries (obligatoire): 403 mg/L*, temps de contact: 5 min            Bactéries + levures (optionnel): 403 mg/L*, temps de contact: 15 min            Bactéries + levures + champignons (optionnel): 1075 mg/L*, temps de contact: 15 min</p> <p>En condition de saleté:</p> <p>Bactéries (obligatoire): 1881 mg/L*, temps de contact: 5 min            Bactéries + levures (optionnel): 1881 mg/L*, temps de contact: 15 min            Bactéries + levures + champignons (optionnel): 2149 mg/L*, temps de contact: 15 min</p> <p>Domaine médical:</p> <p>En condition de propreté uniquement:</p> <p>Temps de contact: 15 min            Bactéries / Levures (obligatoire): 403 mg/L*            Bactéries + levures + champignons (optionnel): 1075 mg/L*</p> <p>*Dose exprimée en chlore actif</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<b>Amateur / non-professionnel / grand public</b>
Emballage(s)	°Bouteilles en PEHD (1, 2, 5 L)

°Bidons en PEHD (1, 2, 5, 20 L)

**16.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 1**

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit lors d'applications en conditions propres.
- Pour le secteur médical, en raison du temps de contact de 15 minutes, ne pas utiliser ce produit sur des surfaces susceptibles d'entrer en contact avec des patients et/ou du personnel médical et des surfaces fréquemment touchées par différentes personnes entraînant la transmission de micro-organismes au patient.

**16.1.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 1**

- Eviter le contact direct ou indirect avec la nourriture.

**16.1.3. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement**

/

**16.1.4. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage**

/

**16.1.5. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales**

/

**16.2. Descriptions de l'utilisation N° 2**

Tableau 2: Désinfection de surfaces dures (secteur non médical)

Type(s) de produit	PT2-Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	/
Organismes cibles	Bactéries Levures Champignons
Domaine d'utilisation	Intérieur Secteur non médical

Méthode d'application	Essuyage (avec une serpillère), épongeage, brossage et versement (sans action mécanique)
Dose prescrite et fréquence d'application	<p>En condition de propreté:</p> <p>Bactéries (obligatoire): 403 mg/L*, temps de contact: 5 min</p> <p>Bactéries + levures (optionnel): 403 mg/L*, temps de contact: 15 min</p> <p>Bactéries + levures + champignons (optionnel): 1075 mg/L*, temps de contact: 15 min</p> <p>En condition de saleté:</p> <p>Bactéries (obligatoire): 1881 mg/L*, temps de contact: 5 min</p> <p>Bactéries + levures (optionnel): 1881 mg/L*, temps de contact: 15 min</p> <p>Bactéries + levures + champignons (optionnel): 2149 mg/L*, temps de contact: 15 min</p> <p>*Dose exprimée en chlore actif</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<b>Amateur / non-professionnel / grand public</b>
Emballage(s)	°Bouteilles en PEHD (1, 2, 5 L) °Bidons en PEHD (1, 2, 5, 20 L)

#### 16.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 2

- Appliquer sans action mécanique sur les surfaces destinées à être traitées et couvrir toute la surface.
- Laisser agir pendant au moins 5 à 15 minutes (selon l'organisme cible), puis éponger/essuyer/brosser si nécessaire.
- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit lors d'applications en conditions propres.

#### 16.2.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 2

- Eviter le contact direct ou indirect avec la nourriture.
- Ne pas toucher la surface tant qu'elle n'ait pas été rincée et qu'elle soit complètement sèche.
- Les enfants ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement rincée et sèche.
- Les animaux de compagnie ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement rincée et sèche.

#### 16.2.3. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

/

16.2.4. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

/

16.2.5. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

### 16.3. Descriptions de l'utilisation N° 3

Tableau 3: Désinfection de surfaces dures en contact avec la nourriture

Type(s) de produit	PT4-Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	Désinfection de surfaces dures (par ex. sols, murs, mobilier, appareils)
Organismes cibles	Bactéries Levures Champignons
Domaine d'utilisation	Intérieur
Méthode d'application	Essuyage (avec une serpillère), épongeage, brossage et versement (sans action mécanique)
Dose prescrite et fréquence d'application	En condition de propreté: Temps de contact: 15 min Bactéries + levures (obligatoire): 403 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel): 1075 mg/L*  En condition de saleté: Temps de contact: 15 min Bactéries + levures (obligatoire): 1881 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel): 2149 mg/L*  *Dose exprimée en chlore actif
Catégorie(s) d'utilisateurs	<b>Amateur / non-professionnel / grand public</b>
Emballage(s)	°Bouteilles en PEHD (1, 2, 5 L) °Bidons en PEHD (1, 2, 5, 20 L)

### 16.3.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 3

- Appliquer sans action mécanique sur les surfaces destinées à être traitées et couvrir toute la surface.
- Laisser agir pendant au moins 15 minutes, puis éponger/essuyer/brosser si nécessaire.
- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit lors d'applications en conditions propres.

### 16.3.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 3

- Rincer les surfaces après traitement.
- Ne pas toucher la surface tant qu'elle n'ait pas été rincée et qu'elle soit complètement sèche.
- Les enfants ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement rincée et sèche.
- Les animaux de compagnie ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement rincée et sèche.

### 16.3.3. Si spécifique à l'utilisation N° 3: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

/

### 16.3.4. Si spécifique à l'utilisation N° 3: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

/

### 16.3.5. Si spécifique à l'utilisation N° 3: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

## 17. Instructions d'utilisation générales pour le meta-RCP 03

### 17.1. Consignes d'utilisation

- Les produits ne doivent pas être utilisés avec des acides ou de l'ammoniac.
- Respecter le mode d'emploi.
- Appliquer uniquement sur surfaces non poreuses.

### 17.2. Mesures de gestion des risques

- Se laver les mains après usage.
- Eviter tout contact avec les yeux.
- Une fermeture à l'épreuve des enfants est requise.

**17.3. Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement**

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Immédiatement laver la peau abondamment à l'eau. Enlever ensuite les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Continuer à laver la peau avec de l'eau pendant 15 minutes. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Immédiatement rincer à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes.
- Appeler le 112 ou une ambulance pour une assistance médicale.
- Information pour le personnel médical/médecin : Il faut également rincer les yeux à plusieurs reprises en allant chez le médecin en cas d'exposition des yeux à des produits chimiques alcalins (pH > 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.
- EN CAS D'INGESTION :
  - Immédiatement rincer la bouche. Donner à boire si la personne exposée est capable d'avaler. Ne PAS faire vomir. Appeler le 112 ou une ambulance pour une assistance médicale.
- EN CAS D'INHALATION : Si des symptômes apparaissent, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette du produit.

**17.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage**

- Ne pas déverser les restes de produit sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (évier, toilettes) ou dans les égouts.
- Éliminer les restes de produit, son emballage et tout autre déchet, selon la réglementation locale.

**17.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales**

- Durée de conservation : 1 an.
- Protéger du gel.
- Protéger le produit des rayons du soleil.
- Ne pas conserver au-delà de 30°C.
- Tenir hors de portée des enfants et des animaux non-cibles/animaux de compagnie.

**18. Autres informations**

- Produits moussants
- Le demandeur doit donner des indications sur l'application du produit (dilution, quantité appliquée sur les surfaces, etc.) sur l'étiquette afin de garantir l'efficacité de celui-ci lors de son application.
- L'emballage doit être adapté au moyen d'une fermeture à l'épreuve des enfants.



### PARTIE 3 – NIVEAU D'INFORMATIONS 3, PRODUITS INDIVIDUELS PAR META-RCP

#### 1. Nom commercial (commerciaux), numéro et composition des produits individuels

##### - Produit 1

Nom commercial (Noms commerciaux)	HF15 CIP CHLOR
Numéro	202/22/L-M01-001

Nom	IUPAC Nom	CAS / EC	teneur
<b>Substances actives</b>			
Active chlorine released from sodium hypochlorite	Active chlorine released from sodium hypochlorite	7681-52-9 231-668-3	6.3 % m/m
<b>Substances non-actives</b>			
Amines, C12-14-alkyldimethyl, N-oxides	Amines, C12-14 (even numbered) - alkyldimethyl, N-oxides	308062-28-4	0 % m/m
Sodium hydroxide	Sodium hydroxide	1310-73-2 215-185-5	6.14 % m/m

##### - Produit 2

Nom commercial (Noms commerciaux)	HF17 OPC CHLOR
Numéro	202/22/L-M01-002

Nom	IUPAC Nom	CAS / EC	teneur
<b>Substances actives</b>			
Active chlorine released from sodium hypochlorite	Active chlorine released from sodium hypochlorite	7681-52-9 231-668-3	5 % m/m
<b>Substances non-actives</b>			
Amines, C12-14-alkyldimethyl, N-oxides	Amines, C12-14 (even numbered) - alkyldimethyl, N-oxides	308062-28-4	8 % m/m
Sodium hydroxide	Sodium hydroxide	1310-73-2 215-185-5	6 % m/m

**- Produit 3**

<b>Nom commercial (Noms commerciaux)</b>	<b>HD1 Chloral</b>
<b>Numéro</b>	<b>202/22/L-M02-001</b>

<b>Nom</b>	<b>IUPAC Nom</b>	<b>CAS / EC</b>	<b>teneur</b>
<b>Substances actives</b>			
Active chlorine released from sodium hypochlorite	Active chlorine released from sodium hypochlorite	7681-52-9 231-668-3	2.6 % m/m
<b>Substances non-actives</b>			
Amines, C12-14-alkyldimethyl, N-oxides	Amines, C12-14 (even numbered) - alkyldimethyl, N-oxides	308062-28-4	0 % m/m
Sodium hydroxide	Sodium hydroxide	1310-73-2 215-185-5	0 % m/m

**- Produit 4**

<b>Nom commercial (Noms commerciaux)</b>	<b>LUXCHLOR Eucalyptus</b>
<b>Numéro</b>	<b>202/22/L-M03-001</b>

<b>Nom</b>	<b>IUPAC Nom</b>	<b>CAS / EC</b>	<b>teneur</b>
<b>Substances actives</b>			
Active chlorine released from sodium hypochlorite	Active chlorine released from sodium hypochlorite	7681-52-9 231-668-3	2.6 % m/m
<b>Substances non-actives</b>			
Amines, C12-14-alkyldimethyl, N-oxides	Amines, C12-14 (even numbered) - alkyldimethyl, N-oxides	308062-28-4	0 % m/m
Sodium hydroxide	Sodium hydroxide	1310-73-2 215-185-5	0 % m/m

